

Certificat de compétence HV2

Nexhat Zuka

né(e) le 06.03.1983 a suivi, le 24.04.2025 à Avenches, la formation d'une journée

«Bases sur les systèmes haut voltage en technique automobile»

et a réussi le test final. Le cours comprenait des bases sur les contenus suivants :

- Fonction et caractéristiques des systèmes haut voltage dans la technique automobile
- Utilisation des instruments de mesure, outils et accessoires
- Mise hors tension et contrôle des systèmes haut voltage
- Remise sous tension des systèmes haut voltage
- Vérification des mesures de protection sur le câble de charge et le véhicule
- Vérification de l'isolement de systèmes haut voltage
- Exemples et applications pratiques

Il est impératif de respecter les instructions du fabricant, en ce qui concerne les systèmes haut voltage, lors de travaux effectués sur ces derniers.

En matière de technologie automobile, l'utilisation des termes « Personne instruite EV (niveau 1S) » et « Personne compétente EV (niveau 2S) » est recommandée. Une instruction et donc la nomination en tant que personne instruite EV peut être effectuée dans le cadre d'une formation. La nomination en tant que personne compétente EV doit être effectuée par l'employeur en respectant les instructions du constructeur et en prenant en compte le parcours professionnel et l'expérience en entreprise du mécanicien de l'atelier. Une personne instruite EV ne doit pas effectuer de travaux sur les systèmes et composants haut voltage de manière autonome. Une personne instruite EV ne peut effectuer des travaux sur le système haut voltage que si celui-ci est hors tension, sous la direction et la supervision d'une personne compétente EV.

Union professionnelle suisse de
l'automobile (UPSA)



Olivier Maeder
Direction

Volt Training & Services Sàrl



Fiaux Damien

Electrosuisse



Daniel Hofmann
Responsable formation continue